

Formation prescripteurs ouvrages en pierre sèche

avec la Fédération Française des Professionnels de la Pierre Sèche
23 et 24 septembre 2021, GALERIA (Haute Corse)



La pierre sèche est une technique de construction sans liant ni mortier, largement employée jadis pour bâtir des murs de clôture ou de soutènement mais aussi en revêtement de sol drainant (calade). Elle renaît depuis une vingtaine d'années grâce à un partenariat entre des artisans, des scientifiques et des collectivités territoriales. Ce qui a permis, entre autres, la création d'un diplôme national et l'établissement de règles de dimensionnement, aujourd'hui incluses dans le Guide de bonnes pratiques (2013) et les Règles professionnelles (2017).

Objectifs pédagogiques

Acquérir les connaissances scientifiques et techniques permettant de comprendre les spécificités des ouvrages en pierre sèche et de pouvoir ainsi prescrire réparations et constructions :

1. outils de dimensionnement d'ouvrages neufs,
2. éléments de diagnostic des pathologies et techniques de réparation d'ouvrages endommagés.

Cette formation vous donnera les moyens d'intégrer ces techniques dans vos projets, CCTP...

Intervenants

Scientifiques : un intervenant, chercheur ou enseignant-chercheur à IFSTTAR, Ecole des Ponts ParisTech ou Ecole Centrale de Lyon, ayant mené ou menant des recherches sur les murs de soutènement en pierre sèche à l'origine des travaux ayant aboutis à la parution du «Guide de bonnes pratiques de construction de mur de soutènement en pierre sèche» et des «Règles Professionnelles ».

Professionnels murailles expert : 3 artisans sont présents pour la demi-journée de pratique. Ils sont membres de la FFPPS, ayant de fortes références et ayant le CQP.

Programme

Jour 1 - jeudi 23 septembre 2021 – de 9h00 à 17h00

Accueil et présentations

Diffusion du guide des bonnes pratiques

Introduction à la pierre sèche - 1 h

Chronologie, sites emblématiques, usages, renaissance et structuration de la filière.

Connaissances scientifiques sur les murs en pierre sèche - 2h30

Les murs de soutènement de talus et murs de soutènement routiers : modes de rupture, facteurs explicatifs de la stabilité, différentes approches pour le dimensionnement, abaques de dimensionnement, perspectives.

Repas

Bâtir à pierre sèche : 1ère partie - 2h

Présentation des règles de construction en pierre sèche, méthodes de diagnostic et restauration d'ouvrages (brèche, ventre), sources d'approvisionnement en pierre.

Etat des connaissances scientifiques sur les murs en pierre sèche : 2h30

Les murs de soutènement de talus et murs de soutènement routiers: modes de rupture, facteurs explicatifs de la stabilité, différentes approches pour le dimensionnement, abaques de dimensionnement, perspectives.

En fin de journée, le Pays de Balagne propose la visite des ouvrages anciens et récents en pierre sèche sur la commune par Monsieur Jean-Marie SEITE.

Jour 2 - vendredi 24 septembre 2021 de 9h00 à 16h30

Bâtir à pierre sèche : 2ème partie - 2h30

Deux études de cas différentes sont proposées.

Critères de choix de la pierre sèche, choix du maître d'œuvre, étude géotechnique, exercice de dimensionnement avec manipulation des abaques sur une situation de restauration, CCTP, estimation de prix, construction, étapes du chantier, gestion des imprévus.

Questions réponse, Bilan de la formation, points d'amélioration: 30 minutes

Repas

Chantier de mise en pratique - 3h

Initiation encadrée par des murailleurs professionnels.

Objectif : découvrir et comprendre, par la pratique, les bases de la technique de construction des murs en pierre sèche (règles de construction et mise en œuvre, manipulation et agencement des pierres...)

Infos pratiques

Public concerné : paysagistes concepteurs, bureaux d'études, architectes, techniciens, ingénieurs, agents des collectivités, élus, ...

Lieu : Casa Marina à Galeria (Haute Corse)

Coût : gratuit

Inscription

Groupe limité à 20 personnes.

Inscription auprès de la DREAL, par retour du bulletin, avant le 05 septembre 2021 à 14h00.

M. Alexis Piffet, Chargé de mission parc privé et développement filières vertes
DREAL Corse, Service Logement Aménagement Développement Durable

Tel: 04 95 51 79 76 – courriel : alexis.piffet@developpement-durable.gouv.fr

Bulletin d'inscription

A retourner impérativement à [la DREAL](#) avant le 15 septembre 2021

entreprise

raison sociale.....

adresse.....

CP/ville.....

tél.....

Responsable de formation (nom, fonction, email).....

participant

nom.....

prénom.....

adresse de convocation (si différente).....

CP/ville..... tél.....

portable : email

fonction, intitulé du poste

formation initiale.....

formation

Je m'inscris à la formation, programmée les jeudi 30 septembre et vendredi 1er octobre 2021

Date et signature

Adresse pour l'envoi des bulletins de réponse :

M. Alexis Piffet, Chargé de mission parc privé et développement filières vertes
DREAL Corse, Service Logement Aménagement Développement Durable
Tel: 04 95 51 79 76 – courriel : alexis.piffet@developpement-durable.gouv.fr